

## DECISIONS INDIVIDUELLES

**Décrets présidentiels du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions de chargées d'études et de synthèse au ministère de la justice.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de chargée d'études et de synthèse au ministère de la justice, exercées par Mme. Hassiba Benseffa, appelée à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de chargée d'études et de synthèse au cabinet du ministère de la justice, exercées par Mme. Faouzia Chaouachi épouse Benmansour, appelée à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études à l'inspection générale au ministère de la justice.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de directeur d'études à l'inspection générale au ministère de la justice, exercées par M. Mokhtar Felioune, appelé à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions du directeur des finances et des moyens au ministère de la justice.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions du directeur des finances et des moyens au ministère de la justice, exercées par M. Rachid Ouramtane, sur sa demande.

**Décrets présidentiels du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère de la justice.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des moyens généraux au ministère de la justice, exercées par M. Abdelkrim Mansouri, sur sa demande.

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de l'équipement au ministère de la justice, exercées par M. Mohamed Mani.

**Décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions du président de la Cour d'Alger.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de président de la Cour d'Alger, exercées par M. Mohammed Kara Mostéfa, sur sa demande.

**Décrets présidentiels du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions de juges.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin, à compter du 4 août 2002, aux fonctions de juge au tribunal de Chréa, exercées par M. Salah Benouioua, décédé.

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin, à compter du 3 décembre 2001, aux fonctions de juge au tribunal de Beni Slimane, exercées par M. Omar Khen, décédé.

**Décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions du directeur de l'école nationale des impôts.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'école nationale des impôts, exercées par M. Laziz Aimene, appelé à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur au ministère de la pêche et des ressources halieutiques.**

Par décret présidentiel du 26 Chaâbane 1423 correspondant au 2 novembre 2002, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du budget au ministère de la pêche et des ressources halieutiques, exercées par M. Djamel Eddine Moumeni, appelé à exercer une autre fonction.